

Kinshasa, le 10 mai 2023

AUX MEMBRES DE LA C.C.I.F.C.

(TOUS) à Kinshasa

Objet : Assemblée générale ordinaire et élective du vendredi 09 juin 2023

Avis de convocation

Chers Membres,

Conformément aux articles 24, 25, 26 et 28 des Statuts de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco- Congolaise, nous vous prions de bien vouloir prendre part à l'Assemblée générale ordinaire et élective qui aura lieu le **vendredi 09 juin 2023 à 16 h 00** au siège de la Chambre.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

1. Audition et approbation du rapport d'activités de l'exercice 2022 du Conseil d'administration ;
2. Audition et approbation du rapport du Commissaire aux comptes ;
3. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et du budget 2023 ;
4. Décharge de leur gestion aux organes de la Chambre ;
5. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes ;
6. Élection des membres du Conseil d'administration ;
7. Propositions individuelles.

Cette assemblée générale étant élective, tout membre souhaitant présenter sa candidature comme membre du Conseil d'administration doit adresser sa candidature soit par mél (à l'adresse bureau.ccifc@ccife-rdcongo.org) ou par dépôt physique à la C.C.I.F.C., 15 jours avant la tenue de de l'A.G.O.É., soit au plus tard le jeudi 25 mai 2023 à 23 h 59.

Nous rappelons que seuls les membres en règle de cotisation, c'est-à-dire s'étant acquittés de leur cotisation pour l'exercice 2023 (et les précédents) au moment de leur candidature, peuvent être candidats.

De même, peuvent participer à cette assemblée générale de la C.C.I.F.C. tous les membres en règle de cotisation, c'est-à-dire s'étant acquittés de leur cotisation pour l'exercice 2023 (et les précédents) avant l'ouverture de la séance de l'assemblée générale.

Tout membre qui ne peut prendre part à l'A.G.O.É. du vendredi 09 juin 2023, dispose de la possibilité statutaire de donner, par mandat écrit, pouvoir de le représenter à un autre membre, y compris d'un collège différent, tout en sachant, qu'aucun membre ne peut représenter plus de deux membres.

Vous trouverez ci-après en annexe de la présente le modèle de formulaire donnant pouvoir de représentation à un autre membre.

Veillez agréer, Chers Membres, l'expression de nos meilleurs sentiments.



**Pour le Conseil d'administration
Le Président de la Chambre
Bertrand BISENGIMANA**

POUVOIR DE REPRÉSENTATION

Je soussigné(e),, représentant de l'entreprise, membre du collège, donne, conformément à l'article 24 des statuts de la Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise, pouvoir à, de l'entreprise, membre du collège, pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire et élective de la C.C.I.F.C. qui se tiendra le vendredi 09 Juin 2023 à 16 heures 00 au siège de la C.C.I.F.C.

Fait à le 2023.